

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

**PRÉFECTURE
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE
L'APPUI TERRITORIAL
BUREAU DES INSTALLATIONS CLASSÉES, DE L'UTILITÉ PUBLIQUE
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

SANEF

**COMMUNES DE LUMBRES, ACQUIN-WESTBECOURT, SETQUES, WISQUES,
ESQUERDES**

**PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA LIAISON A26 / RN42 ET LA CRÉATION D'UN
BARREAU SUR LA COMMUNE DE LUMBRES PAR LA SANEF**

AVIS D'OUVERTURE D'UNE CONCERTATION PUBLIQUE

Le public est prévenu qu'en application du code de l'urbanisme et en exécution d'un arrêté préfectoral daté du 18 mai 2018, une concertation publique avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, portant sur le projet d'aménagement de la liaison A26 / RN 42, se déroulera du 11 juin au 11 juillet 2018 inclus.

Cette concertation concerne les communes de LUMBRES, ACQUIN-WESTBECOURT, SETQUES, WISQUES et ESQUERDES.

Un dossier présentant ce projet, ainsi que des dépliants, seront mis à disposition du public en mairies de LUMBRES, ACQUIN-WESTBECOURT, SETQUES, WISQUES et ESQUERDES, pendant toute la durée de cette concertation, aux dates et heures d'ouverture au public. Ces documents seront également disponibles sur le site internet suivant : www.planderelance.sanef.com.

Le public pourra faire part de ses remarques, avis ou questionnements par courrier électronique à l'adresse suivante : amenagementRN42-A26@sanef.com ainsi que sur les registres déposés à cet effet en mairies, ou directement à la SANEF par courrier à l'adresse ci-dessous :

SANEF
Direction de la construction
Site de Senlis
Concertation publique RN42-A26
BP 50073
60304 SENLIS CEDEX

Une réunion publique se tiendra le 13 juin 2018 à 19h00 à la salle des fêtes "La Poudrerie" à Esquerdes (rue Bernard Chochoy – 62380 Esquerdes).

Au terme de cette concertation, un bilan indiquant les mesures jugées nécessaires à mettre en œuvre pour répondre aux enseignements issus de cette concertation sera dressé et rendu public.